

*ETD AfriqueCentrale*

*Yaoundé-Cameroun*

**TERMES DE REFERENCE DU CONSULTANT NATIONAL CHARGE DE LA FORMATION DES MANDANTS SUR L’INTERNALISATION DE LA PLATEFORME DIGITALE DU SERVICE DE L’EMPLOI-E EMPREGO (PROJET MPTFII SUR L’AUTONOMISATION DES FEMMES VULNERABLES DANS LE CONTEXTE COVID19**

**A SAO TOME ET PRINCIPE)**

Composante du BIT

**Date de publication:** 1er Avril 2021 **Date de clôture (Sao Tomé et Principe): 1**5 Avril 2021

**Durée de la consultation :** 03 mois (60 jours ouvrables)

**1. Introduction, Contexte**

La pandémie du COVID19 n’épargne aucun pays de la planète depuis son avènement en décembre 2019 dans la ville de Wuhan en Chine. La progression rapide de cette pandémie a contraint les différents pays à prendre des mesures barrières, de confinement, de fermeture partielle ou totale de leurs frontières terrestres, aériennes et maritimes. Les mesures de lutte contre la propagation du mal ont déjà des effets socioéconomiques importants, apparus dans le sillage de la baisse drastique des échanges internationaux, du volume de la production et du travail, induisant de facto un déficit de fonctionnement des services publics et privés sensés soutenir les activités de création de richesses et les emplois. Au total, les mécanismes de transmission de cette pandémie se ressentent au niveau du marché des biens et services, du marché des matières premières et aussi du marché du travail interconnecté aux autres. Au niveau mondial, le nombre d’heures de travail devrait se réduire de 6.7%, soit environ 305 millions d’emplois[[1]](#footnote-2) qui pourraient être perdus en 2020, du fait de la pandémie.

Dans le contexte de Sao Tomé et Principe, de manière générale, le taux de chômage a légèrement diminué entre 2004 et 2012 en passant de 16,4% à environ 14%[[2]](#footnote-3). Les projections[[3]](#footnote-4) de l’OIT le situent dans les mêmes ordres de grandeur en 2019. C’est à juste titre que le Gouvernement avait déjà sollicité l’appui du BIT en 2017 pour élaborer un plan de mise en œuvre de sa politique de l’emploi. Dans cette veine, un pilier important suggérait de créer les conditions de mise en place d’une agence nationale de l’emploi (ANEF)[[4]](#footnote-5). Cela a conduit le BIT à soutenir en 2019, une étude diagnostic suivie d’un plan d’action pour la mise en place d’un service public de l’emploi qui aura pour fonction l’intermédiation, l’orientation, le placement de la main-d’œuvre pour pallier le défi lié à la sous-utilisation du facteur travail dans le pays.

Depuis lors, le pays a été confronté à l’instar d’autres nations de la planète, à la pandémie du COVID19 avec plus de 200 cas d’infections rapportées à la mi-mai 2020. Du fait des mesures de confinement adoptées, il sera difficile pour le Ministère de l’emploi de promouvoir cette fonction de service de promotion de l’emploi, déjà embryonnaire et fragile, faute d’outils et d’approche d’adaptation requis.

Avec les contraintes de déplacement physique des demandeurs d’emploi ou des entreprises en quête de main-d’œuvre, le taux de placement risquerait d’être revu à la baisse au titre de l’année 2020, sous réserves d’une évaluation de terrain pour estimer les nouveaux chiffres. Avec les nombres de placement projetés en 2020, revus à la baisse au niveau de la main-d’œuvre, il faudra s’attendre à une hausse du taux de chômage à la fin de l’année. La fonction de mise en adéquation entre l’offre et la demande de travail risque ainsi d’être mise à rude épreuve en 2020.

**Aussi, pour soutenir la mise en place d’un service public de l’emploi capable d’assurer une continuité de ses services régaliens, même dans un contexte similaire à celui de la pandémie du COVID19, il s’est avéré important de créerun outil intégré sous forme de base de données et de plateforme numérique d’enregistrement et de gestion de la main-d’œuvre. Aussi pour faciliter la prise en main de l’outil par la partie nationale, il est indispensable de former les mandants de l’OIT en particulier les femmes microentrepreneuses locales sur cette plateforme. La première étape retenue dans le cadre du projet MPTFII représente la formation au formateur local. Elle consiste à solliciter les services du consultant international pour fournir les connaissances de base sur l’outil au formateur local qui aura ensuite à étendre la formation en portugais au profit des mandants de l’OIT à Sao Tomé et principe. Pour parachever cette étape, il est prévu que le formateur local identifié et formé par l’expert international concepteur de la plateforme, assure à son tour la formation d’un réseau de femmes microentrepreneuses sur l’outil en vue de renforcer leur autonomisation.**

1. **Objectifs visés par la démarche**

Le but recherché dans cette consultation est de faciliter le renforcement descapacités des cadres de la Direction du Travail, Emploi et Formation Professionnelle, femmes microentrepreneuses, sur la plateforme digitale du service de l’emploi « e-emprego ».

De manière spécifique, il s’agit de :

-élaborer un plan de formation sur l’appropriation de la plateforme « e-emprego »par les cadres de la Direction du Travail, Emploi et Formation Professionnelle, les femmes entrepreneuses identifiées en collaboration avec la CCIAS,

-Assurer la formation du réseau des femmes entrepreneuses sélectionnées sur le contenu de la plateforme « e-emprego »,

-Créer les conditions d’une appropriation de la plateforme digitale au niveau des femmes entrepreneuses et autres mandants de l’OIT.

1. **Les produits attendus et les coûts indicatifs**

La présente consultation permettra de mettre à la disposition des services de promotion de l’emploi une ressource humaine qualifiée et qui à son tour va prendre en charge la formation du réseau des femmes microentrepreneuses.

1. **Profil du consultant**

Le consultant doit avoir les qualifications suivantes :

* Au moins un Master II/Ingénieur de conception ou son équivalent en informatique, en gestion de projet dans le domaine des TICs ou dans un domaine connexe ;
* Au moins cinq (5) ans d'expérience professionnelle et pratique pertinente dans le développement des applications informatiques et de gestion des données. Cette expérience devrait inclure la fourniture de conseils professionnels et techniques de haute qualité ;
* Capacité à développer des applications informatiques en ligne pour la gestion des connaissances, des bases de données ;
* Bonne connaissance des questions de développement socio-économique, des politiques des pays africains en lien avec le marché du travail et l’emploi ;
* Excellentes compétences organisationnelles, analytiques et de coordination ;
* Capacité à travailler de façon indépendante ou en équipe ;
* Excellentes compétences en communication écrite et verbale en français ;
* Compétence dans l'utilisation de logiciels standards tels que Word, Excel, Access et Power Point.
1. **Modalités de paiement**

Pour cette prestation, le paiement des honoraires se fera comme suit :

-20% après la signature du contrat et le dépôt de la méthodologie de travail auprès du BIT,

-80% après la formation des cibles femmes entrepreneuses et des agents stagiaires recrutés et des cadres au niveau du Ministère du travail.

1. Note de l’Observatoire de l’OIT/impact du Covid19 sur le monde du travail, Avril 2020. [↑](#footnote-ref-2)
2. Document de la politique nationale de l’emploi, PNE2015 [↑](#footnote-ref-3)
3. Ilostat2020 [↑](#footnote-ref-4)
4. L’ANEF n’a pas encore été créé en 2020, mais il y a une volonté du Gouvernement à le faire. [↑](#footnote-ref-5)